

Rapport de jury

Composition en langue arabe

Session 2016

Classes de premières et terminales ES, L et S

Rapport du Jury

Présidente du jury : Sophie TARDY, Inspectrice générale – Groupe des langues vivantes - arabe

Vice-président : Youssef ALHAMADAH, professeur agrégé d'arabe en CPGE au lycée Louis-le-Grand

Jury composé de : Batoul WELLNITZ, Nayla IMBERT et Hervé LE MOEL

© MENJVA/DGESCO ► eduscol.education.fr/concours-général

éduscol

Rapport du jury

Le Jury rappelle que tous les élèves des classes de premières et de terminales ES, L et S étudiant la langue arabe peuvent se présenter à ce concours.

Le jury a choisi cette année de proposer un extrait de « Manifeste pour un nouveau théâtre arabe » de Saadallah Wannous (critique littéraire et dramaturge syrien, né en 1941 et décédé en 1997) publié en 1988 aux éditions Dâr al Fikr al jadîd, Beyrouth. Ce texte traite des débuts du théâtre dans le monde arabe et appelle à un retour vers la conception qu'avaient les premiers dramaturges arabes de cet art. S'agissant d'un texte théorique, le niveau de langue du texte était soutenu, mais ne présentait pas de difficultés particulières de compréhension. Le texte a d'ailleurs été bien compris par la grande majorité des candidats.

Trois questions étaient posées aux candidats : la première portait sur l'analyse du texte et sur la conception du théâtre portée par l'auteur. La seconde était une question de réflexion sur la pertinence à adapter les pièces de théâtre étrangères en direction d'un public arabe. Les candidats avaient à porter un avis et à le justifier. La troisième question invitait à exprimer une opinion personnelle argumentée sur les causes à l'origine du déclin du théâtre arabe.

Le jury a valorisé les copies bien structurées. Certains candidats ont su habilement introduire le sujet, indiquer les problématiques et les orientations choisies, annoncer un plan clair et pertinent et s'y conformer.

La première question. Le jury attendait ici une présentation générale de la thématique, avec une introduction du sujet qui replace le texte dans son contexte historique et social. De nombreux candidats ont su l'aborder en la rattachant à celle de la Nahda (Renaissance arabe). Les copies les moins réussies se sont contentées de paraphraser le texte sans apport personnel ni référence à d'autres textes ou d'autres auteurs qui auraient pu l'éclairer. Le jury a apprécié que certains candidats aient procédé à une analyse fine et précise du discours de l'auteur, des idées développées par le texte en faisant preuve de connaissances et en le mettant en perspective avec des œuvres de dramaturges arabes ou occidentaux. Les meilleures copies ont su développer un argumentaire s'appuyant sur des citations précises du texte et en tirer le meilleur parti.

Quelques candidats ont exploré les aspects argumentatifs du texte, mettant en évidence les procédés narratifs pour en faire ressortir la puissance de conviction et l'engagement de l'auteur.

La deuxième question nécessitait une connaissance des œuvres théâtrales appartenant au patrimoine universel. Il était demandé au candidat d'avoir mené une réflexion personnelle sur les choix à adopter en matière d'adaptation théâtrale ou de présentation de pièces de théâtre dans leur version originale. Il est dommage qu'un grand nombre de candidats se soient contentés de reprendre à leur compte les idées de l'auteur sans les commenter ou y poser un regard critique et personnel.

La troisième question laissait une marge de liberté importante au candidat pour exprimer un point de vue personnel et exposer sa réflexion sur le sujet. Une bonne partie des candidats s'en est emparée pour invoquer les raisons sociales, économiques et politiques pouvant expliquer le déclin actuel du théâtre dans les sociétés arabes modernes. Si certaines copies se sont contentées de chercher ces raisons à l'intérieur du monde arabe, d'autres sont allées plus loin en étendant le phénomène à une culture monde. Nombreux sont les candidats à avoir cité l'influence des nouvelles technologies, l'impact du cinéma et de la télévision ou encore le fossé des générations pour tenter d'expliquer le manque d'engouement actuel pour le théâtre. Un candidat avisé s'est interrogé sur l'éducation au théâtre au sein des sociétés arabes contemporaines.

Les meilleures copies ont également su souligner la responsabilité de l'état dans le soutien aux productions théâtrales et le lien entre théâtre et liberté d'expression.

Commentaire général

Bien qu'exigeant une culture théâtrale et littéraire, le sujet de cette année a été source d'inspiration pour les candidats qui ont fait preuve de connaissances et de réflexion personnelle. Le texte a été très bien compris et analysé.

Le jury aurait toutefois souhaité que le paradoxe mis en évidence par le texte (engouement à l'époque pour un théâtre de fortune encore à ses balbutiements et absence d'intérêt du public actuel pour un théâtre de qualité qui se renouvelle en permanence, bénéficie des avancées techniques, véhicule des idées d'avant-garde et jouit d'une certaine liberté d'expression) soit d'avantage questionné.

De nombreux candidats ont visiblement éprouvé des difficultés à gérer leur temps. La première question a été très développée, laissant peu le loisir de rédiger les deux questions suivantes. La traduction semble également avoir longuement occupé les candidats.

Concernant **les aspects pragmatiques**, la présentation était plus structurée, et plus aérée. Les candidats ont tenu compte des recommandations du jury en donnant du relief au raisonnement et en marquant clairement le passage d'une idée à une autre.

Version

Le passage à traduire était facilement compréhensible mais présentait de réelles difficultés de rendu en français. Les phrases longues nécessitaient d'être décomposées de façon intelligente afin d'en faciliter la traduction.

Les résultats ont été ici plutôt satisfaisants, même si, comme chaque année, le jury a pu constater un certain nombre d'imprécision d'erreurs de syntaxe, de concordance des temps, d'orthographe.

Afin d'aider à la préparation de ce concours qui vise à promouvoir la réussite des élèves, le jury présente les éléments attendus et valorisés pour l'obtention d'un prix, d'un accessit ou d'une mention :

- des capacités rédactionnelles en arabe, une fluidité dans l'expression et une précision lexicale
- une bonne compréhension du texte proposé et des problématiques qui le sous tendent
- des capacités d'analyse des procédés narratifs du texte et de réflexion personnelle
- une argumentation étayée par des exemples précis tirés du texte
- une capacité à mettre le sujet en perspective par des références et des lectures personnelles
- la démonstration d'un esprit critique et ouvert sur le monde

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie les professeurs qui se sont investis dans cette préparation, qui constitue un travail supplémentaire non négligeable. Il invite un nombre croissant d'élèves à participer à cette expérience enrichissante.